

# APPEL À PROJETS

## Résidence de journalistes et documentaristes 2018

---

**Les Escales Documentaires, le Collectif des Associations et la Ville de La Rochelle invitent deux journalistes (presse écrite, documentariste, vidéaste, ..) à s’immerger au sein du quartier de Villeneuve-les-Salines et interroger la thématique « mieux se connaître » avec les habitants et particulièrement les scolaires, dans le cadre d’une résidence.**

### CONTEXTE

Le quartier de Villeneuve-les-Salines est situé au sud de la commune de La Rochelle et compte 7 500 habitants, soit plus de 8 % de la population rochelaise, essentiellement logés dans de l’habitat collectif. Doté de nombreux équipements publics et commerciaux, Villeneuve profite d’un secteur associatif dynamique et d’un environnement naturel exceptionnel grâce aux marais et aux lacs attenants.

Malgré ces avantages, le quartier souffre de « dysfonctionnements » urbains et sociaux. Le quartier concentre 2500 logements sociaux, représentant 80% de son parc de logements. Le cœur de quartier est vieillissant, les espaces publics parfois inadaptés aux besoins des habitants et peu animés, les équipements publics peu visibles et l’environnement naturel insuffisamment valorisé.

Un projet de rénovation du quartier est engagé afin de lui redonner une nouvelle attractivité et le rayonnement qu’il mérite (programme national de renouvellement urbain 2014-2024). Une démarche de concertation a été lancée en septembre 2014. Le quartier compte une crèche, trois groupes scolaires, un collège, un lycée, un centre socioculturel, une ludothèque, une médiathèque, une mairie de proximité, des jardins familiaux et 60 associations.

Le Collectif des Associations oeuvre au cœur de ce territoire et porte une dynamique socioculturelle et culturelle affirmée, notamment autour des médias de proximité (journal de quartier et télévision locale). Il s’associe aux Escales Documentaires tout au long de l’année pour développer des temps d’échange et de découverte d’auteurs de court-métrages. Le dispositif P[art]cours porté par la Ville de La Rochelle vient appuyer ces démarches en proposant un cadre et des projets d’éducation artistique et culturelle.

### PROJET

L’objectif de cette résidence est d’inviter deux journalistes : un professionnel de la presse écrite et un professionnel de l’image. Ils s’immergeront dans la vie du quartier de Villeneuve-les-salines à La Rochelle et questionneront les habitants sur le thème général : « mieux se connaître ».

Ils accompagneront également les bénévoles et salariés d’associations qui produisent des médias de proximité (journal de quartier / webtv).

### OBJET DE LA CANDIDATURE

La résidence portera sur deux aspects :

- le journaliste de presse écrite vivra aux côtés des bénévoles du journal de quartier Villeneuve-Infos et d’autres personnes en lien avec le Collectif des Associations et ses partenaires. Il apportera son

- regard et mènera un accompagnement autour de leur réflexion journalistique, sur les techniques de presse écrite (étude d'un sujet, analyse, angles d'attaques, critique de l'information et objectivité),
- le professionnel de l'image réalisera un documentaire sur cette rencontre et plus largement sur le quartier autour de la thématique « mieux se connaître », en impliquant des jeunes, scolaires (Cm2 et 6<sup>ème</sup>) et des habitants.

Ce binôme devra mettre en place des actions d'éducation aux médias et à l'information auprès des publics mobilisés dans de nouveaux projets éditoriaux ou de médias de proximité, ainsi que des actions d'éducation aux médias et à l'information à destination des jeunes, y compris en dehors de l'école et du temps scolaire.

Les journalistes devront notamment apporter toute leur expérience éditoriale à la vie et l'amélioration des médias de proximité existant au sein du quartier (journal de quartier, web tv, travail mené au collège,...). Ils devront aussi livrer leur regard, à travers des reportages et articles, sur les liens sociaux qui maillent la vie du quartier, et travailler à la réalisation d'un court-métrage documentaire qui relatera les actions entreprises au cours de cette résidence.

Les journalistes en résidence bénéficient d'un accompagnement des Escales Documentaires, de Collectif des Associations et de la Ville de La Rochelle dans la mise en œuvre de leur projet.

### **DURÉE DE LA RÉSIDENCE**

La résidence se déroulera sur trois mois, répartis de janvier à avril 2018. Une rencontre préalable aura lieu pendant le festival international du documentaire de création, organisé par les Escales Documentaires, qui se tiendra du 7 au 12 novembre 2017.

### **CAHIER DES CHARGES**

La résidence s'adresse aux auteurs francophones. Les journalistes doivent justifier de références en matière de réalisation audiovisuelle ou d'investigation journalistique. Ils doivent aussi montrer une réelle volonté à vivre en immersion dans le quartier et privilégier le contact avec la population, notamment à travers la conduite d'actions culturelles. Le binôme doit transmettre un dossier complet de présentation de son action avant le 11 septembre 2017. Un seul projet sera retenu par le comité de sélection.

### **CRITÈRES D'APPRECIATION DES CANDIDATURES**

- Originalité du projet.
- Viabilité du projet : cohérence entre l'ambition du projet et le temps de résidence.
- Motivation à suivre la résidence : une attention particulière sera portée à la manière dont l'auteur(e) envisage d'intégrer et d'associer la population du quartier à son travail.
- Expérience dans le domaine du documentaire.

### **PRISES EN CHARGES**

- Une rémunération de 9625€ soit 175 heures d'interventions (total pour les deux intervenants).
- Un forfait de défraiement comprenant les transports et l'alimentation de 1 000€ (total pour les deux intervenants).
- Un hébergement mis à disposition des journalistes à La Rochelle au sein du quartier de Villeneuve-les-Salines.
- Une aide à la réalisation du documentaire de 2 000€ maximum (total pour les deux intervenants).

Du matériel audiovisuel pourra être mis à disposition pour faciliter la mise en œuvre des actions de découverte et de sensibilisation en direction des publics.

## **DIFFUSION DES ŒUVRES**

Les œuvres, notamment le court-métrage documentaire, lorsqu'elles seront terminées, bénéficieront au minimum de la diffusion d'extraits dans le cadre d'une projection collective, ainsi que d'une présence sur internet dans différents organes de communication. Une restitution publique sera également organisée lors du festival international du documentaire de création 2018, organisé par les Escales Documentaires.

Les diffusions exceptionnelles ? si l'auteur les accepte, impliqueront sa présence auprès du public. Ces projections ne feront l'objet d'aucune contrepartie financière.

L'auteur s'engage à faire apparaître au générique du film la mention suivante : « *L'écriture de cette œuvre a bénéficié de la résidence ...* »

## **PROPRIÉTÉ DES ŒUVRES**

Les travaux personnels réalisés durant le temps de la résidence sont la propriété des auteurs.

## **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Votre dossier doit contenir dans l'ordre :

- Note d'intention.
- Synopsis (maximum 2 pages).
- Vos motivations à suivre cette résidence (maximum 1 page).
- Tout autre élément susceptible de compléter votre candidature en maximum 3 pages : motivation à mener la résidence et description de l'approche envisagée pour associer le public.
- CV (maximum 1 page).

Date limite de dépôt du dossier complet : lundi 11 septembre 2017.

Adresser le dossier à :

***Les Escales Documentaires  
A l'attention d'Eric Pasquier – Président  
13 Rue de l'Aimable Nanette, 17000 La Rochelle***

[contact@escalesdocumentaires.org](mailto:contact@escalesdocumentaires.org)  
[ericpasquier@escalesdocumentaires.org](mailto:ericpasquier@escalesdocumentaires.org)

Décision communiquée début octobre 2017.

**Structures co-pilotes** : Escales Documentaires / Collectif Villeneuve-les-salines / Ville de la Rochelle / Collège Fabre d'Eglantine / Réseau d'éducation prioritaire et mission art et culture – D.S.D.E.N 17.

**Partenaires financiers** : DRAC Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Ville de La Rochelle, Fondations.



Région académique  
NOUVELLE-AQUITAINE

